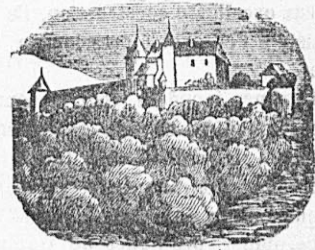




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5³⁷ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12³⁰ 4⁵⁰ 8³³ 10⁴⁰

ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 4 février 1910.

Le crime de lèse-patrie.

La presse suisse, presque unanime, blâme le discours prononcé par M. Python au banquet du Cercle catholique de Fribourg. Elle stigmatise la politique de l'autocrate fribourgeois. Cueillons au hasard, parmi tant de journaux, l'article suivant du *Bund* :

M. Python a qualifié de crime de lèse-patrie la conduite du parti libéral-radical fribourgeois. C'est là une chose certainement bien grave et qui ne s'était jamais encore vue dans l'histoire des partis politiques suisses, que celle d'un chef d'Etat, maître tout-puissant d'un parti politique au pouvoir, bafouant un parti adverse qui a le courage de lever la tête.

On a bien vu jusqu'ici, au cours des luttes politiques et dans les polémiques de presse, des échanges de gros mots, mais jamais on n'entendit tomber, de la bouche d'un chef de gouvernement ou de parti, des accusations si dénuées de fond et de raison.

Qu'a donc fait l'opposition fribourgeoise ? S'est-elle soustraite aux lois du pays ? A-t-elle incité le peuple à la contrevention des lois ou à refuser les impôts ? Non. Elle s'est contentée de justifier devant le peuple suisse la démission de ses représentants dans les pouvoirs législatif et exécutif, au moyen d'une brochure pleine de dignité et dans laquelle la situation politique fribourgeoise était exposée sous son vrai jour et dans une forme irréprochable. A ce point de vue, M. Python pourrait prendre chez ses adversaires une bonne leçon d'éducation politique.

M. Python accuse l'opposition d'avoir, par son exposé, porté un grave préjudice au crédit public du canton ; il lui reproche aussi d'avoir présenté comme dans une situation désespérée les finances cantonales fribourgeoises.

Tels sont les faits que M. Python qualifie de crime de lèse-patrie.

L'opposition fribourgeoise a, paraît-il, chatouillé le talon d'Achille de la politique cantonale. C'est ce que M. Python ne peut lui pardonner. Est-ce donc là un crime de lèse-patrie ?

N'est-ce pas le bon droit de toute opposition de critiquer la politique financière d'un parti au pouvoir ? Est-ce que cette critique n'a pas toujours été l'arme favorite dont s'est servie

toute opposition ? Les amis de M. Python au *Volkspartei* bernois ne se sont-ils pas servis de cette même arme et sans ménagements ?

Et, de nos jours encore, dans la politique fédérale, l'opposition ne sert-elle pas de la situation financière difficile des chemins de fer fédéraux et de la Confédération pour critiquer les autorités fédérales et le parti radical suisse !

Taxe-t-on ces critiques de crime de lèse-patrie ?

De tout temps le parti libéral-radical fribourgeois s'est montré fédéraliste. Il a vaillamment soutenu la révision de 1874, combattue à outrance par le parti conservateur fribourgeois ; il a travaillé de toutes ses forces contre le Beutezug de 1894 que patronnaient MM. Python et Théraulaz.

En bons patriotes, les radicaux fribourgeois ont contribué à la nationalisation des chemins de fer que combattait avec ardeur M. Python. Ils ont voté la réorganisation de notre armée fédérale que M. Python avait votée à Berne pour s'attirer les bonnes grâces des radicaux suisses, mais qu'il a lâchement abandonnée après la campagne du référendum.

Tels sont les crimes des libéraux-radicaux fribourgeois qui, s'ils ont sollicité l'appui de leurs amis politiques pour combattre le régime pythonien, n'ont jamais eu la criminelle pensée de demander l'intervention d'une puissance étrangère.

Un vieux proverbe allemand dit que quiconque habite une maison de verre ne devrait jamais jeter la pierre à son voisin, de crainte d'en recevoir. Or, on est mal venu dans la maison de M. Python de parler de crime de lèse-patrie et lui-même n'aurait jamais dû prononcer ces paroles qui rappellent trop un épisode de notre histoire encore gravée dans la mémoire de tous les patriotes suisses depuis le mémorable discours de 1873 de M. Cérésole, président de la Confédération, et dans lequel les mots de crime de lèse-patrie avaient bien leur raison d'être et une signification autrement pénible.

Notre intention n'est pas de raviver ces pénibles souvenirs, ni retourner le fer dans la plaie. Nous pouvons cependant constater que depuis ce temps un revirement fédéraliste s'est produit dans les idées des catholiques suisses. On a pu le constater par l'ap-

porté pour la réorganisation militaire et l'unification du Code civil. Mais pour répondre à l'injure que M. Python a jetée à la minorité fribourgeoise, nous avons été obligés de revenir à cet épisode peu glorieux de l'histoire de la politique fribourgeoise.

Nous ne ferons pas tort à M. Python en disant qu'il est moins sincère qu'il veut paraître l'être ; son appréciation ne déshonore pas les libéraux fribourgeois, mais bien M. Python, lui-même. Il y a peut-être été poussé par le discours tout de modération et de conciliation de M. de Diesbach qui exprimait l'espoir que tôt ou tard les radicaux fribourgeois seraient appelés à collaborer aux affaires de l'Etat et que, dans ce but, les conservateurs feraient les premiers pas. C'est ce qui a eu le don souverain d'agacer M. Python dont l'élément est combattre à outrance.

NOUVELLES SUISSES

Le prix Nobel. — On mande de Stockholm au *Politika* que samedi après midi, le comité du Riksdag suédois a décidé de proposer cette année le Bureau international de la paix, à Berne, pour le prix Nobel.

Les condoléances du Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral a chargé M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, de dire au gouvernement français combien il était affecté des désastres causés par l'inondation à Paris et dans une partie de la France et de lui exprimer ses sentiments de profonde sympathie.

M. Lardy a aussitôt fait part de ces condoléances au président du conseil.

Loi fédérale sur les fabriques. — Le Département fédéral de l'industrie a repris la question de la révision de la loi fédérale sur les fabriques. Le chef du Département s'est occupé de l'examen du message devant accompagner ce projet de loi. Sous plus d'un rapport, ce projet s'éloigne des décisions de la commission des experts, qui ont pris des décisions dont l'application serait un rude coup pour l'industrie.

Le Département prendra en juste considération tout aussi bien les revendications des ouvriers que les nécessités industrielles.

Zurich. — Une forteresse qui s'effondre. — Deux enfants de douze ans avaient édifié une forteresse en neige, près de Pfäffikon. Ils étaient en train d'en élargir l'intérieur, lorsque l'édifice s'écroula sur eux. L'un, dont la tête était demeurée libre, put appeler à l'aide ; mais, quelques prompts que furent les secours, le second avait déjà succombé à la suffocation quand on le retira de la neige. Il était l'unique enfant de braves gens.

Vaud. — Mortel accident de voiture. — Un charretier du nom de Manning, Bernois, âgé de 62 ans, est tombé de son véhicule, mardi après midi, près du pont de la Chamberonne, à Lausanne, et a eu la tête écrasée sous une roue. Le corps de ce malheureux a été transporté à la Morgue.

Valais. — Par suite de l'avalanche du 20 janvier, qui a détruit une forêt protectrice, les hameaux de Mâche et Machettaz, dans le val d'Héremence, sont en grand danger.

Les cinq avalanches tombées à la suite des pluies et du dégel sont descendues jusqu'à la Dixence et en ont obstrué le cours pendant plusieurs heures. Les villageois du haut de la vallée ont été prisonniers jusqu'au 21 janvier.

Si de nouvelles pluies survenaient, les pires catastrophes seraient à redouter.

La forêt du Bard, que l'avalanche vient d'emporter, a toujours été regardée comme une forêt inviolable.

D'après des documents très anciens, il y avait, autrefois, peine de mort pour qui oserait y toucher. Il n'était pas même permis d'y prendre de la litière. On ne devait y toucher qu'en cas de grande nécessité.

À L'ÉTRANGER

France. — La baisse des eaux à Paris. — La baisse, qui a commencé samedi, s'accroît de jour en jour, mais assez lentement, à cause d'une crue de l'Yonne. Les eaux étaient mardi soir de 1 m. 02 en dessous de la cote de vendredi. On s'attend à une baisse régulière de 30 cm. par jour jusqu'à vendredi.

Un grand nombre de rues sont rendues à la circulation. Le quai d'Austerlitz est à sec, de même que la rue de Charenton. Tous les ponts pari-

pres, 34.

R.

rugineux

couleurs, etc.

pharmacies.

Z, Morat.

85

publiques.

sera en mises publiques à son semaine appelé **les Communes** de six ans. Après la mise vaches dont 3 fraîches vélées, ainsi qu'environ 3000 pieds sur place et une grande partie faner et à travailler la terre, sises.

L'exposant :

HARRIÈRE Marcelin, aux Communales.

le départ

et 200 poules de races

levage pour poussins, acces-

ulle.

rière, tailleuse, demande

pprenties.

diète.

à Bulle une

n d'habitation

située au soleil, comprenant ec mansarde et jardin. Faci- ent. Prix d'estimation, fr. 7000. François Molliet, Bulle, Molliet, Broc.

demande

une fille sachant cuire et ge. l'agence Haasenstein et Vo-

re toux, rhumes

grippe, rougeole

coqueluche

exigez dans toutes

les pharmacies le

véritable



MISSION

de tir de Vuadens met es travaux pour la construc- d, à savoir les lots suivants : menuiserie et serrurerie ; 3, couverture. connaissance des plans et arges, s'adresser au prési- t Sudan, ou au secrétaire, remaud. Les soumissions trées au plus tard le 17 fé-

OUTERIE

e jour, liquidation complète, de tous mes articles bi- gues, alliances 18 kts., ncles d'oreilles, chaî-

Edouard MORET bijoutier.

rcuterie.

qualité 2 fr. 40 le kg.

viande 2.— »

choux 1.90 »

ntremêlé 1.75 »

1.60 »

BARBEY, charcutier

anges-Marnand.

siens sont de nouveau ouverts ; grâce à leur excellente construction, ils ont résisté à l'effroyable pression du courant.

Les rues inondées sont cependant encore nombreuses non seulement à Grenelle, Javelle et Bercy tout particulièrement atteints, mais aussi dans le quartier de St-Germain.

La plupart des lignes de tramways interrompue ne pourront pas reprendre leur service avant plusieurs jours encore. De ce fait, la circulation est singulièrement difficile, surtout le soir et le matin.

Quant à la désinfection des maisons inondées, elle s'opère avec régularité au fur et à mesure du retrait des eaux. Propriétaires et locataires font preuve à cet égard de la meilleure volonté et du plus juste souci de la santé publique.

Mardi soir, la rive gauche de la Seine a été rendue à la circulation, mais dans les quartiers St-Michel, Montebello, des Tournelles, St-Bernard et Neuilly-Plaisance, les habitants n'ont pas pu réintégrer leurs domiciles, bien que l'eau se soit retirée, car l'inondation a déposé un épais limon.

Dans la banlieue.

La situation est encore mauvaise à Alfortville, où les habitants ne peuvent regagner leurs maisons.

A Asnières, la décroissance s'accroît. Elle est toutefois plus sensible dans les quartiers riverains de la Seine dans la partie avoisinant les communes de Colombes et de Gennevilliers.

A Yvry-les-Moulineaux, la foule a lynché quatre apaches qui dévalisaient une maison abandonnée.

A Yvry, la détresse est grande, car de longtemps les fabriques ne pourront reprendre leur exploitation, de sorte que des milliers d'ouvriers chôment. Les autorités font démolir les maisons qui semblent menacer de s'écrouler.

— Une disparition. — Un garçon de recettes de la Banque de France, à Lille, âgé de 26 ans, a disparu lundi. Il avait encaissé, au cours de la journée, 120,000 francs, dont 90 000 le matin, somme qu'il avait déposée à

la Banque. Il était reparti l'après-midi pour encaisser le complément, soit 30 mille francs, et avait encaissé déjà environ 20,000 francs, lorsqu'il a disparu sans laisser aucune trace. L'hypothèse qui s'accrédite est celle d'un crime.

Russie. — Huit crimes par un seul assassin. — On a arrêté à Palowitz, près de Jannitz, un Russe du nom de Michel Malet, qui s'était engagé comme valet de ferme. Malet est inculpé d'être l'auteur des huit meurtres dont les membres de la famille Waislewska Boguslawice ont été victimes.

Amérique. — La catastrophe de Primero. — A la suite d'une explosion dans la mine de Primero (Colorado), un grand nombre d'ouvriers ont été tués. Soixante-dix neuf cadavres ont été trouvés au fond d'un puits. On croit que ces victimes se sont jetées dans le puits pour éviter d'être suffoquées.

On déclare officiellement que 149 hommes travaillaient dans la mine au moment de l'explosion qui s'est produite sous le tunnel principal de la Colorado-Iron-and-Erie Co. Les ouvriers sont pour la plupart Slaves et Hongrois.

BREVES NOUVELLES

Suisse

Une fillette de trois ans, fille de M. Hoffmann, directeur de la musique d'Aarau, tombée d'un quatrième étage dans la rue et se tue sur le coup.

— La police de Bellinzona a arrêté un couple de parents démentés accusés d'avoir tué leur fille de cinq ans par des cruautés inouïes.

— Un incendie, dû à l'explosion d'une bonbonne d'acide, cause des dégâts considérables à la pharmacie Golaz, à Vevey. M. Mauvernay, chimiste, est retiré mourant des décombres.

— En voulant éteindre avec ses vêtements un commencement d'incendie causé par la chute d'une lampe à pétrole dans un magasin de Zurich, une femme de 27 ans a été si grièvement blessée qu'elle succombe.

Etranger

La souscription du lord-maire de Londres pour les inondés de Paris atteignait mercredi environ 750,000 francs.

— La Compagnie nationale d'expédition de Michigan est dans une situation embarrassée ; son passif se monte à 35 millions de dollars (175 millions de francs).

— Un incendie a éclaté dans les mines de Bartonville (Illinois). Un grand nombre de mineurs ont été ensevelis.

il fut convenu que, jusqu'à nouvel ordre, ce dernier conserverait son nom de Mardoche et continuerait à jouer son rôle de mendiant.

— A mon retour, dit Rouvenat, nous trouverons le moyen de dire la vérité à Mellier, sans qu'il éprouve une trop violente secousse.

Il manifesta le désir que, pendant son absence, qui ne devait être que de trois ou quatre jours, cinq jours au plus, Jean Renaud s'installât dans sa chambre, afin d'être plus près de sa fille.

Jean Renaud ne fut pas de son avis. — Non, dit-il, ce serait un sujet d'étonnement pour Jacques Mellier et pour les gens de la ferme ; il ne faut pas, en provoquant leur curiosité, leur donner le droit de faire des suppositions. Je préfère coucher dans la chambre que Blanche a déjà mise à ma disposition dans la maison du berger.

— Mon cher Jean Renaud, répondit Rouvenat, je te laisse libre ; tu feras comme tu voudras.

Le lendemain matin, à trois heures, après avoir embrassé Blanche et donné une poignée de main à Jacques Mellier, Rouvenat

— Une explosion s'est produite mercredi dans une mine de houille de Kentucky. Trente cadavres ont été retirés. Dix autres mineurs sont encore ensevelis.

CANTON DE FRIBOURG

Le discours de M. Python.

— Les journaux conservateurs du canton n'ont donné, paraît-il, qu'un compte rendu édulcoré et expurgé du discours de M. Python au Cercle conservateur de Fribourg ou bien l'ont passé sous silence. Le *Fribourgeois* est de ces derniers et l'on peut en conclure que lui aussi désavoue les violences du grand chef. Cela vaut un bon point.

En Suisse, les paroles même atténuées de M. Python ont eu de l'écho et, à notre connaissance, il ne s'est pas trouvé une plume pour en dire du bien. Même la *Revue de Lausanne*, qui est trop souvent, de la *Liberté*, le fidèle Achate, a manifesté sa désapprobation.

C'est symptomatique.

Ce discours a eu au moins un mérite, celui d'avoir dissipé les ténèbres dans lesquelles M. Python se plaisait à cacher sa politique. Autrefois, à l'en croire les radicaux fribourgeois étaient des êtres à part, tout différents des radicaux confédérés, et incapables de comprendre la généreuse politique pythonienne ; à l'heure présente, on sait que les conservateurs fribourgeois sont doués d'une mentalité qui n'a rien de commun avec celle de leurs congénères de Lucerne ou des Petits cantons. La démocratie et la justice sont vertus inconnues chez les conservateurs d'Uchtland.

Nos confédérés, qu'ils soient radicaux ou conservateurs, savent aussi qu'ils ont à se mêler de ce qui les regarde. M. Python dans sa phrase : « Les Fribourgeois sont maîtres chez eux », ne le leur a pas envoyé dire. C'est brutal, mais c'est au moins franc.

Il est regrettable cependant que M. Python n'ait pas toujours tenu ce même langage. Il y a quelque 20 ans, lors des troubles qui avaient suivi l'élection Marmier dans le XXI arrondissement, M. Python avait moins peur des confédérés. N'avait-il pas appelé à son secours son grand ami Vessaz, chef des radicaux vaudois, et celui-ci ne lui avait-il pas promis deux bataillons vaudois pour mater l'opposition libérale fribourgeoise ! ?

Si nous remontons plus haut dans l'histoire, ne voyons-nous pas feu Louis Vuilleret, le beau-père de M. Python, écrire et lancer son fameux

montait dans la voiture qui allait le conduire à Saint-Irvin, où devait le prendre, à cinq heures, le courrier qui fait le service du canton à Vesoul.

— Reviens bientôt, lui avait dit le vieux fermier ; reviens avec mon fils.

Dans la prairie, on entendait déjà le grincement des pierres à aiguiser affilant le tranchant des faux.

A l'heure du déjeuner, les domestiques de la ferme et les gens de journée savaient que Rouvenat était parti pour Paris. Il y avait lieu de s'étonner. Certes, pour que Rouvenat s'éloignât du Seuillon, le premier jour de la fenaison, il fallait qu'une affaire bien importante, bien sérieuse, l'y obligât.

On s'interrogea toute la journée ; on aurait tant voulu savoir ce que Rouvenat allait faire à Paris !

La deuxième servante de la ferme, celle qui était chargée de la laiterie, une grosse rougeaude qui sous une apparence de naïveté cachait sa fausseté et les plus vils instincts, se montra particulièrement curieuse et ardente à questionner les autres.

Cette fille, dont la laideur physique égalait les imperfections morales, se nommait

aperçu (avec 2 P) qui était un appel à l'étranger, à Napoléon III, contre les radicaux suisses et fribourgeois ? On assure que Louis Vuilleret, dont le portrait était placé au-dessus de M. Python lorsque celui-ci prononçait son fameux discours, fit une affreuse grimace en entendant son gendre piétiner l'histoire et avoir la parole si mal avisée.

D'autre part, d'aucuns affirment que feu Weck-Reynold s'agita dans son cadre quand M. Python dit : « Nous avons fait jusqu'à présent de l'administration, nous allons faire maintenant de la politique ». Un convive attentif l'entendit même soupirer : « Ce malheureux Georges a réussi à mettre mes chères finances dans la pire situation, tout en faisant de l'administration ; qu'advient-il donc d'elles quand il n'en fera plus et qu'il la remplacera par la politique. »

L'affaire du Replan en Cour d'assises.

Jeudi matin, se sont ouverts à Romont, devant la Cour d'assises du 1^{er} ressort, les débats du procès criminel instruit contre Jules Maillard fermier au Replan, près de Vuarmarens, et Marie Demierre, sa complice.

La Cour est présidée par M. Louis Morard, qui est assisté de M. Romain Chatton, président du tribunal de la Glâne, et de M. Joseph Philipona, président du tribunal de la Veveysse.

M. Joseph Käelin, greffier du tribunal de la Glâne, fonctionne comme greffier.

M. Philipona, procureur général, soutient l'accusation.

L'accusé Maillard est défendu par M. l'avocat Cosandey ; la fille Demierre par M. l'avocat Eugène Grand.

La partie civile est représentée par M. Dupraz, avocat, qui soutient les intérêts des enfants de la première femme de Maillard, et par M. Paul Morard, avocat, chargé des intérêts des enfants du second lit.

M. Antoine Morard est chef du jury. La salle des assises du château de Romont est remplie par un nombreux public.

Maillard Jules et Demierre Marie-Victorine sont accusés d'avoir :

Le premier, commis deux homicides volontaires, à l'aide d'arsenic, sur les personnes de ses deux épouses, Marie-Lucie-Maillard (*ulgo* Mariette), née Barbey, décédée le 18 janvier 1903, et Séverine Maillard, née Berset, morte le 25 juillet 1909 ;

La seconde, d'avoir facilité sciemment, par ses conseils ou de fait, l'exécution de second crime d'empoisonne-

Gertrude. Elle était depuis un an au Seuillon. Bien qu'il n'eût pas absolument à se louer de ses services, Rouvenat l'avait gardée autant par compassion que parce qu'il détestait le changement.

Or, si Gertrude n'était pas douée de bons sentiments, comme toutes les autres femmes, elle avait des sens.

L'air crâne et les moustaches relevées en croc du beau François firent sur elle une vive impression. Celui-ci s'en aperçut et trouva qu'une fille de vingt-trois ans, laide et bête, n'était pas à dédaigner et pouvait, en attendant mieux, lui servir de passe-temps. La servante crut tout ce qu'il lui dit et s'imagina sottement qu'elle était aimée. Elle se fit son esclave.

Depuis le renvoi du beau François, ils se voyaient la nuit aux environs de la ferme. Les Parisel étaient instruits par elle de tout ce qui se passait au Seuillon.

Gertrude avait toujours les oreilles et les yeux ouverts et ne se gênait pas pour écouter aux portes. Heureusement, Mellier ne disait presque rien. Quant à Rouvenat, il laissait tomber seulement les paroles qu'il voulait perdre.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

174.

La Fille maudite

PAR
EMILE RICHEBOURG

— Edmond Mellier... Tu le vois, Jacques, le malheur se lasse enfin de l'accabler, tu auras encore des jours de joie...

— Et Lucile ?

— J'ai retrouvé son fils, Jacques ; pour le moment, ne pensons qu'à lui.

— Oui, tu as raison... Pierre mets ta main sur mon cœur ; sens-tu comme il bat ?

— Oui.

— Il y a plus de dix ans qu'il n'a remué. Comme c'est bon, une émotion de plaisir ! Ah ! je me sens revivre !

Rouvenat pensa qu'il était prudent de ne point parler encore de Jean Renaud à son maître.

— Il saura toujours assez tôt que j'ai tout raconté à Blanche, s'était-il dit.

Le soir, entre lui, Blanche et Jean Renaud,

ment commis s... rine Maillard, r...

Ces faits son...

En ce qui co... par les art. 1... combinés avec... loi cantonale d... rapportant la... rétablissant la...

En ce qui co... par les art. 12... nés avec les... code.

Les débats... ment trois jour...

GR

Banque Gruyère

exercice de ce... accuse pour 19... 97,830 fr. 36... solde disponib... francs 15. Il y... somme de 111... met amplement...

dende aux act... dernières ann...

Le Conseil d... la répartition... 7 %, soit 70... 20,000 fr. ; t... compte nouve...

Les actionn... che, 6 février... proposition q... adoptée.

Parmi les... l'Assemblée au... du Conseil d'...

placement de... et de M. Jule... tions sont exp... gible.

La Banque... un mouveme... mille 507 fr... la répartition... atteindront 3... une réserve v... de 50 000 fr.

Notre b... sion des Syn... cédé, jeudi... marché au g... taureaux pro... tion. Elle a d... ques sujets b... exposition fe... Lausanne.

Le temp... avons eu qu... journées d'hi... ble du barom... prochaine d'...

Enfin Gertr... du beau Fran...

Après une... allait se couch... d'or. Il envoy... dernier sourir... et les arbres e... sombre et fris... semblaient lu...

C'était le pr... cette douce c... dans la nuit... de se faire vo... montraient ti...

A l'est et au... noircissait. I... neuses, des c... phosphoresce...

L'herbe co... avait été mis... alignés. Cett... blait à une in... noires.

2 P) qui était un appel à Napoléon III, contre les suisses et fribourgeois ? Louis Vuilleret, dont le nom est placé au-dessus de la signature, prononçait ces mots, fit une affreuse grimace et tendant son gendre par terre et avoir la parole si

certains d'aucuns affirment que M. Python dit : « Nous allons faire maintenant la politique ». Un convive dit même soupire : « Ce Georges a réussi à mettre la main dans la poche sans faire de mal à personne. »

Le Procès du Replan pour d'assises.

Les débats ont été ouverts à la Cour d'assises du 1^{er} février. Le procès criminel de Jules Maillard fermier près de Vuarmarens, et sa complice, est présidée par M. Louis Romain, président du tribunal de la Haute-Savoie. M. Joseph Philipona, président du tribunal de la Veveyse. M. Kœlin, greffier du tribunal de la Haute-Savoie, fonctionne comme

procureur général, M. Gamba, avocat, défend le prévenu ; la fille Demierre est représentée par M. Paul Gamba, avocat, chargé des intérêts du second lit.

M. Morard est chef du jury, M. Gamba, avocat, défend le prévenu ; la fille Demierre est représentée par M. Paul Gamba, avocat, chargé des intérêts du second lit.

Jules et Demierre Marie-Emilie accusés d'avoir tué leur père, commis deux homicides à l'aide d'arsenic, sur les personnes de ses deux épouses, Marie-Emilie (vulgo Mariette), née le 18 janvier 1903, Maillard, née Berset, morte le 1909 ;

d'avoir facilité sciemment les conseils ou de fait, l'exécution du crime d'empoisonnement.

Il était depuis un an au Seuil, il n'eût pas absolument à se servir, Rouvenat l'avait gardé par compassion que parce qu'il était dérangé.

Gertrude n'était pas douée de bons sens, elle avait toutes les autres femmes, elle avait toutes les autres femmes, elle avait toutes les autres femmes.

Après une journée splendide, le soleil allait se coucher dans un lit de pourpre et d'or. Il envoyait une dernière caresse, un dernier sourire à la grande et belle nature, et les arbres et les fleurs, prenant une teinte sombre et frissonnant au souffle de la brise, semblaient lui dire bonsoir.

C'était le premier instant du Crépuscule, cette douce clarté qui se fond doucement dans la nuit. Déjà quelques étoiles, pressées de se faire voir et de briller à leur tour, se montraient timidement dans l'azur.

A l'est et au midi, la ligne des montagnes noircissait. Des vapeurs blanches, floconneuses, desquelles jaillissaient des lueurs phosphorescentes, ombrageaient l'horizon.

L'herbe coupée le matin, à demi séchée, avait été mise en petits tas symétriquement alignés. Cette prairie ressemblait à une immense toile semée de taches noires.

(A suivre.)

ment commis sur la personne de Séverine Maillard, née Berset.

Ces faits sont prévus et réprimés : En ce qui concerne Maillard Jules, par les art. 123, 124, 70 du C. P., combinés avec l'article premier de la loi cantonale du 24 novembre 1894, rapportant la loi du 19 août 1874 et rétablissant la peine de mort.

En ce qui concerne Demierre Marie, par les art. 123, 124 du C. P., combinés avec les art. 47 et 48 du même code.

Les débats dureront vraisemblablement trois jours.

GRUYÈRE

Banque populaire de la Gruyère — Le rapport du 56^{me} exercice de cet établissement financier accuse pour 1909 un bénéfice net de 97,830 fr. 36 auquel il faut ajouter le solde disponible de 1908, soit 13,794 francs 15. Il y a donc à répartir la somme de 111,624 fr. 51, ce qui permet amplement de maintenir le dividende aux actions de 7 %, comme ces dernières années.

Le Conseil d'administration propose la répartition suivante : aux actions, 7 %, soit 70,000 fr. ; à la réserve, 20,000 fr. ; tantièmes, 9783 fr. ; à compte nouveau, 11,841 fr. 51.

Les actionnaires se réuniront dimanche, 6 février, pour statuer sur cette proposition qui, naturellement, sera adoptée.

Parmi les nominations statutaires, l'Assemblée aura à élire deux membres du Conseil d'administration, en remplacement de M. Alfred Moret, décédé, et de M. Jules Blanc, dont les fonctions sont expirées mais qui est rééligible.

La Banque populaire a fait en 1909 un mouvement d'affaires de 49,120 mille 507 fr. 42 ; ses réserves, après la répartition des bénéfices de 1909, atteignent 362 700 fr., non compris une réserve spéciale de construction de 50 000 fr.

Notre bétail. — Une commission des Syndicats d'élevage a procédé, jeudi matin, sur la place du marché au gros bétail, à la visite des taureaux proposés pour la reproduction. Elle a de plus fait choix de quelques sujets bovins pour la prochaine exposition fédérale d'agriculture de Lausanne.

Le temps qu'il fait. — Nous avons eu quelques belles et bonnes journées d'hiver. Mais la baisse sensible du baromètre fait craindre l'arrivée prochaine d'une nouvelle série de mau-

vais jours. Vrai est-il qu'on ne peut guère pronostiquer le temps surtout quand il y a une comète dans l'air. La comète dite de Johannesburg a été aperçue ces soirs derniers dans la direction de l'ouest. A-t-elle une réelle influence sur la température ? Nous ne voulons pas le garantir. Il en est de même pour la comète de Halley, dont le passage à cent cinquante millions de kilomètres de la terre est annoncé pour le 18 mai prochain. Ce sera dit-on, la fin du monde par l'astrophysique. Attendons pour voir et n'y croyons pas trop. Les savants se trompent parfois.

La quinzaine écoulée a été favorable aux bûcherons et aux charretiers pour la descente des bois. Des quantités importantes de billes s'amoncellent autour des scieries. Quinze jours encore de belle piste et ce travail sera presque terminé.

Cours de comptabilité pour Artisans — La Société des Artisans gruyériens organise, à Bulle, du 21 au 26 février, un cours de comptabilité pour ses membres. Ce cours sera donné par M. Bonfils, inspecteur scolaire de la Broye, professeur agrégé par l'Union suisse des Arts et Métiers et d'après la méthode de comptabilité adoptée par celle-ci. Grâce aux subsides cantonal et fédéral, ce cours est entièrement gratuit. Nul doute que nos artisans sauront profiter de l'avantage qui leur est offert d'apprendre un système de comptabilité simple et pratique.

S'inscrire d'ici au 15 février, auprès du président de la Société, M. Delabays, horloger. (Communiqué)

Concert de la Chorale. — Pour clôturer la série des représentations toutes si réussies de cet hiver, la Chorale donnera concert, dimanche, 6 février.

Le programme que nous avons sous les yeux nous permet de prédire salle comble à cette sympathique Société. C'est avec le plus grand plaisir que nous entendrons un solo de cornet de notre virtuose M. Radraux, directeur de nos Sociétés philharmoniques. Les chœurs nous permettront d'entendre la Chorale dans son effectif actuel de 50 chanteurs. La Chorale a eu l'heureuse idée de faire figurer dans son programme un chœur mixte qu'elle exécutera avec les Dames et Demoiselles du chœur de Chalamala.

Le public ne manquera pas de venir applaudir la Chorale, cela l'encouragera à bien préparer les fêtes populaires de cet été.

Une comédie « Le cultivateur de Chicago » terminera gaiement la soirée.

Après la foire de février nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1910. Prière à nos abonnés qui désirent payer à notre bureau (rue du Tir, maison J. Seydoux fils) de le faire avant cette date.

Toux et enrrouement. — Nous ne nous laissons jamais manquer de Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites « Pastilles Gaba ». Elles soulagent les toux les plus opiniâtres, même les plus sèches, ainsi que les catarrhes. Le mal disparaît déjà à la seconde boîte. Aussi ne puis-je que recommander les Pastilles Gaba à tous ceux qui sont atteints d'enrouement, de la toux ou de catarrhe. L'effet en est certain. W. G., à Utznach.

Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

A conduire — 800 billons depuis le bas d'Inriaux à Riaz. S'adresser Scierie de la Sionge, Riaz. [199]

On demande

de suite une jeune fille de toute confiance, aimant les enfants, si possible sachant cuire, pour un petit ménage. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 186 B. [218]

Les deux jours de Carnaval
BONNE MUSIQUE ET DANSE
au Café du Tivoli
à BULLE.
Invitation cordiale.
Joseph GRAND

A vendre, à Bulle
Jolie propriété, 15 poses environ, bâtiment en parfait état, conditions avantageuses. Ecrire à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 167 B. [201]

A remettre
au centre d'un village important et industriel de la Gruyère, un magasin de denrées alimentaires et produits laitiers. Clientèle assurée. Conditions de paiement favorables. S'adresser à L. Andrey-Sottas, Bureau d'affaires, Café La Viennoise, Bulle. [202]

A vendre
une caisse de bois foyard et sapin, bien sec, chez Mme Madeleine PUGIN, à Echarlens.

Garde-génisses
est demandé pour 1910. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

A louer en ville
au soleil levant, logement de 2 chambres, cuisine, eau, lumière et buanderie. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 177 B.

A vendre
environ 7000 pieds de foin et regain de 1^{re} qualité à manger sur place. Bel emplacement pour 13 têtes de bétail. S'adresser à M. Laurent Demierre, Gillarens (Glâne).

A vendre :
une jeune truie chez M. Magnin François, à la Fin, Marsens.

DOMAINE
A vendre à 1 heure de Bulle un domaine de 17 poses, avec pâturage, un peu de bois ; entrée à volonté ; l'on n'exige que 4000 fr. au comptant. S'adresser sous H 365 B à Haasenstein et Vogler, Bulle. [206]

Fourniture de pierre de taille en grès fin de Vuadens. Marches d'escaliers, encadrements portes et fenêtres, bordures de trottoirs et jardins. Couvertures de murs, moellons, bornes, pavés, en tous genres.

Jean MANERA
Carrière de Vuadens.

Hôtel Bellevue, Broc.
A l'occasion de Carnaval :
Dimanche 6 février
Grand Concert
Lundi et mardi 7 et 8 février
BONNE MUSIQUE et DANSE
Invitation cordiale.
BARRAS, tenancier.

Hôtel de la Grue BROC
A l'occasion de Carnaval
Concert le Dimanche.
Lundi et mardi,
BAL
vve SUDAN.

Crédit Gruyérien

à Bulle.
Nos bureaux et Cais-
ses seront fermés l'a-
près-midi des lundi et
mardi 7 et 8 février.

A louer
2 logements
de 2 et 3 chambres, avec cave et galetas, eau
et buanderie.
S'adresser au Café Industriel, Bulle.

CARNAVAL
Grand choix de
FLEURS COUPÉES DE NICE
Canards et Volaille de Bresse.
J. DONDÉRI
Rue de la Sionge, BULLE.

CATARRHE PULMONAIRE

Je souffrais depuis longtemps d'une toux persistante avec expectorations, de fréquents maux d'estomac et de ventre et d'une grande lassitude. J'avais aussi toujours des faiblesses dans les pieds et les jambes et mes forces diminuaient de jour en jour. Après avoir envoyé mon eau et la description de ma maladie à l'Institut médical et de médecine naturelle, à Niederurnen, je fus entièrement guéri après une cure de quelques mois. Salvenach, 9 juillet 1907. Mme Rosa Hänni. — Signature légalisée : J. Mæder, secrétaire municipal. Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'Institut de médecine naturelle, Niederurnen (Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin praticien et pharmacien diplômé. Traitement par lettre et de vive voix. Brochure gratuite.

Carnaval à Broc.
Dimanche 6 février
Grand Concert
Lundi et Mardi
BONNE MUSIQUE et DANSE
à l'Hôtel-de-Ville
Invitation cordiale.
DUPUIS, tenancier.

Appartements à louer
chez Mme Gamba, au Tirage.

Ustensiles de chalet
antiques, tels que : débattoirs, cuillères, moulins à sel, scellons à traire, baquets en bois, chaises à traire, poches, sacs à sel, presses, cercles à fromage, marques à beurre, etc., sont achetés par l'AGENCE AGRICOLE AUGUSTE BARRAS, à Bulle. Adresser offres avec prix au plus tôt.

Attention!
Toujours chez PIERRE BOSSENS, à La Tréme, près Bulle, grande vente de Terraille en tout genre, à des prix sans concurrence. A la même adresse on achète vieux fer, métaux, os, erins, chiffons.

CARNAVAL
Danse publique
les 7 et 8 février
Hôtel de Ville
de Bulle.
ORCHESTRE WASER.

A vendre
une commode neuve en sapin.
S'adresser à M. Castella, à Vuadens.

CACAO *Suchard* **LE DÉJEUNER PAR EXCELLENCE**

Joseph Régis, à Bulle.

avise son honorable clientèle de la Ville et de la campagne qu'il a transféré le magasin et l'atelier de ferblanterie à la RUE de VEVEY, N° 500.
ZINGUERIE - COUVERTURE - ORNEMENTS
 Installation de chambres de bains. Articles sanitaires. Appareillage.
Installation et vérification de paratonnerres.
 Articles de ménage et de laiterie
 Travail prompt et soigné. - Prix modérés.

Grande mise de bétail & chédail.

Pour cause de fin de bail, Onésime Pittet, fermier, exposera en mise publique, mercredi 16 février 1910, dès 9 heures précises du matin, devant son domicile à la Rochette près Romont, tout son bétail et chédail consistant en 20 mères-vaches prêtes ou fraîches vélées, 10 génisses de 1 à 3 ans, dont 4 prêtes au veau, 2 veaux, 1 bœuf de 3 ans, 1 d'un an.
 5 gros chars à pont, 3 à échelles, 1 à un cheval, 1 char à ressorts, 1 tombereau, 1 caisse à purin, 2 faucheuses, une faneuse, 2 charrues "Brabant", 3 herbes, 1 herse à prairies, 1 rouleau, 1 cultivateur, 1 moulin à vanner, 1 hache-paille, 1 coupe racines, 2 traîneaux, 3 luges, plusieurs colliers pour chevaux et bœufs et autres objets trop longs à détailler.
 Long terme pour le paiement.

208] L'exposant.

Grande Salle de l'Hôtel Moderne.

Dimanche 6 février 1910, à 8 1/2 h.

Grand Concert

donné par

la Chorale de Bulle.

avec le bienveillant concours de quelques demoiselles et du Chœur mixte de « Chalamala ».
 Direction : M. R. RADRAUX, Professeur.

Chœurs. Chœur mixte, Quatuors, Solo de cornet de M. Radraux.

Le Cultivateur de Chicago

Opéris en deux actes de Gabriel Timmory.

Prix des places : Réservées, fr. 1.50 ; Premières, 1 fr. ; Secondes, 60 cent.

Places réservées peuvent être retenues à l'Hôtel Moderne.

A l'occasion du Carnaval

BONNE MUSIQUE & DANSE

les 8 et 9 février 1910

au

Café du Tilleul, au Moulin, Broc.

Invitation cordiale.

220

Fr. SUDAN

La Lessive moderne
 garantie sans chlore **Persil** absolument pas de danger sans broissage sans planche à savonner.
 blanchit le linge sans l'abîmer.
Semploie avec n'importe quelle méthode de lavage.
 Seuls Fabricants : Henkel & Co. Düsseldorf.
 Vente en gros : Eigenmann, Chetton et Cie Fribourg.

A la grande fabrique de meubles P. ABONDIO-GIVEL, Payerne

Toujours en dépôt un immense stock de meubles de tous styles et tous prix. Literie complète. - Spécialité de trousseaux sur commande. - Travail garanti. - Facilité de paiement. - 5% d'escompte au comptant. 151

VENTE D'USINE

Judi 10 février, dès 1 heure de l'après-midi, M. Louis Piller, à Romont, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, l'usine qu'il possède près de la gare de Romont.

Cette propriété, située à proximité de la voie ferrée, comprend logement, grands ateliers de mécanicien, scierie, machine à battre, force hydraulique de 10 HP, machine à vapeur et environ 8 poses de terrain situées dans les environs de la gare. Ces immeubles peuvent être utilisés pour n'importe quelle industrie ou atelier. Embranchement en gare facile.

Les mises auront lieu à l'Hôtel de la Tête-Noire, à Romont.

Pour visiter les immeubles, s'adresser au propriétaire.

Les conditions déposent au bureau de M. Ch. Bosson, notaire, à Romont.

A VENDRE

à Bulle et aux environs plusieurs bâtiments, ainsi qu'un domaine de 23 poses. S'adresser à M. L. Andrey-Sottaz, Bureau d'affaires, Café La Viennoise, Bulle. 204

Grande Salle de l'Hôtel de la Gare, Montbovon.
 Dimanche 6 et Mardi 8 février, à 2 heures et à 8 heures
Concerts-représentations

donnés par les SOCIÉTÉS DE MUSIQUE ET DE CHANT DE MONTBOVON
 Voir programme.

HOTEL MODERNE

Lundi et Mardi

DANSE PUBLIQUE

Dimanche 6 février : **CONCERT APÉRITIF.**
 De 2 à 4 h. : **GRAND CONCERT GRATUIT au Café**
 donné par l'Orchestre Meyer de Genève (6 musiciens).
 Programme choisi.

Vente d'immeubles et de bétail.

Pour cause de santé, les soussignés exposeront en vente, par voie de mises publiques, le mardi 15 février, à 9 heures du matin, à leur domicile, au Thusy rière Pont-la-Ville, leur bétail et chédail désignés ci-après : 6 mères-vaches dont 4 vélées et 2 prêtes au veau, 1 génisse de 2 ans portante, 2 vachettes de 3 mois race pie-noire, 1 laie avec ses petits, ainsi qu'environ 5000 pieds de foin et regain 1^{er} qualité, et une certaine quantité de chédail comprenant chars, charrue, herse, caisse à purin, traîneaux, colliers de vaches, clochettes et outils aratoires trop longs à détailler.

Le même jour, il sera exposé en vente leurs domaines :

1. au Thusy, rière Pont-la-Ville, de la contenance d'environ 20 poses en un seul mas, bâtiment en bon état, eau intarissable ainsi qu'à la cuisine et avec four en bon état.
2. au bas du Riaux, rière La Roche, maison-grange, écurie, four, et environ 6 1/2 poses de bon terrain ; le tout sous de favorables conditions qui seront lues avant les mises. En cas de non-vente des susdits domaines, ceux-ci seront mis en location immédiatement.

Les exposants : Joseph et Marie Théraulaz.

A VENDRE

aux environs de Bulle, un domaine de 7 poses. - S'adresser à l'Agence Haasensteln et Vogler à Bulle.

VILLE DE BULLE

Le poste de surveillance du nouveau cimetière de Bulle est mis au concours. Les soumissions sont reçues au Bureau de Ville jusqu'au 15 février 1910, à 5 heures du soir. Le cahier des charges dépose au Secrétariat communal où l'on peut en prendre connaissance.



LACTINA Suisse PRÉPARÉE par A. PANCHAUD VEVEY
ALIMENT POUR VEAUX
 Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. - Revient à trois centimes le litre.
 PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL.
 PRIX : 0.65 LE KILOG.

Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral

Se méfier des contrefaçons et de la concurrence déloyale qui cherche à imiter le nom LACTINA.

Maison fondée en 1882

Dépôt général pour le district de la Gruyère chez

MM. CROTTI, frères, à BULLE.

- En vente :
- à Bulle, chez M. Philippe Remy, boulanger.
 - à Vuadens, chez M. Georges Sottaz, »
 - à Vaulruz, chez M. Léon Seydoux, négt. »
 - » » Maurice Grivet, »
 - » » Chollet et Rouiller, »
 - négociants.
 - à Albeuve, » Louis Jolliet, négt. »
 - » » Ed. Amey, »
 - à Gruyères, » Placide Jaquet, »
 - à Montbovon, » Ls Schmidt, »
 - » » Casimir Pernet, »
 - à Sales, » Aug. Savary, »
 - à Broc, » Henri Enderli, »
 - à Cerniat, » Pierre Andrey, »
 - à Charmey, chez Mme Veuve Albinati, »
 - négociante.
 - à Hauteville, chez M. Ernest Zapf, bou- »
 - langer.
 - à Neirivue, chez M. Alfred Geinoz, négt., »
 - à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »
 - négociante.

A VENDRE

un potager à 3 trous, en bon état. S'adresser à Haasensteln et Vogler, sous H 188 B. 225

VOUS TOUSSEZ??
 Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés **BONBONS DES VOSGES**
 Aux bourgeois de sapins des Vosges. souverains contre rhumes, toux, catarrhes.
 Goût agréable. - En vente partout. 16 ans de succès.
AVIS : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot VOSGES inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : BRUGGER et PASCHE, Genève.

A LOUER

une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil. S'adresser au bureau du journal.

A l'occasion du Carnaval

Belle viande

boeuf et veau de première qualité. Prix modérés. - A la BOUCHERIE COLLIARD

Perdu :

entre Bulle et Marsens, une chancelière en peau de mouton et de blaireau. La rapporter contre récompense à Haasensteln et Vogler [227]

Jeune fille

de 17 ans cherche place de somnolière ou bonne d'enfants. Bonnes références. - S'adresser Mme Pache, rue du Moléson, maison Folghera.

A vendre

un bon chien de garde, chez M. Amédée BOSSON, sur les Monts, RIAZ.

Lessive Schuler
 à base d'ammoniaque et de térébenthine.
 Contient réellement de la térébenthine et de l'ammoniaque

Bibliothèque cantonale VINGT-NE
 ABONNE
 Suisse . . . 1
 Etranger . . . 6
 payable
 Prix du num
 On s'abon
 bureaux
 BULLE
 La vérité
 De l
 Un instan
 l'existence
 Fribourgeois
 Colin n'est p
 rédacteur de
 rencontré, c
 une avenue
 et touchant
 son rédacteur
 sourire... O
 nerais je pou
 tophélique s
 sache, je l'ai
 dans une gl
 Fribourgeois
 sosie.
 L'art des
 une spéciali
 feuille ; jad
 muait au gr
 aujourd'hui,
 boutique, on
 ou paysan
 préchant le
 vice, écorch
 justice et tr
 Colin n'es
 sa houppela
 plume naïve
 reste qu'un
 Fribourgeois
 serie native
 grimer en p
 Le Fribour
 d'honneur e
 article, touf
 plient ses e
 L'auteur
 placer le no
 ses colonnes
 recommand
 core, il en
 chose ! Sur
 posé ses élu
 diapason de
 Mais qu
 dans notre
 Est-ce la
 bourg occu
 démocratie
 Est-ce à
 chargés de
 Je conna
 je vous con